

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Maroc

Une publication du SER de Rabat
18 au 31 janvier 2025

Le chiffre à retenir

100 Mds MAD

MONTANT RÉGULARISÉ DANS LE CADRE DE L'AMNISTIE FISCALE

Le montant total régularisé dans le cadre de l'amnistie fiscale s'élève à 100 Mds MAD (environ 9,6 Mds EUR) d'avoirs non déclarés, dépassant nettement les prévisions initiales de 60 Mds MAD. Ce montant représenterait environ 23 % des liquidités circulant dans l'économie informelle du pays, estimées à 430 Mds MAD (soit 28 % du PIB marocain).

L'initiative vise à optimiser le cadre de régulation des actifs et des flux financiers, tout en consolidant la légitimité et l'efficacité de l'administration fiscale. Cette mesure, instaurée par la loi de finances 2024 pour un an, a permis d'offrir une opportunité de régularisation aux détenteurs de fonds non déclarés, favorisant ainsi l'intégration d'une partie significative de l'économie informelle.

Selon la Direction générale des Impôts, le montant régularisé par les déclarants s'élève en moyenne à 4 M MAD (soit 400 000 EUR). Au total, sur les 100 Mds MAD régularisés dans le cadre de l'amnistie fiscale, 60 Mds MAD ont été déposés sous forme de liquidités dans le système bancaire marocain, renforçant ainsi la bancarisation et la liquidité du secteur financier. Le solde, soit 40 Mds MAD, a été principalement alloué à des acquisitions immobilières et à des apports en comptes courants d'associés. L'afflux de liquidités résultant de cette régularisation volontaire pourrait contribuer à renforcer temporairement les fonds propres des banques marocaines.

Activités macroéconomiques & financières

Investissements : 20 nouveaux projets approuvés par la Commission nationale des investissements

La Commission nationale des investissements s'est réunie, le 25 janvier, pour approuver 25 nouveaux projets, dont trois à caractère stratégique dans les secteurs du textile, des télécoms et de la métallurgie. Ces projets représentent un volume d'investissements de 17,3 Mds MAD (environ 1,7 Md EUR) et pourraient permettre la création de 27 000 emplois. Ces investissements s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle [Charte de l'Investissement](#), adoptée en novembre 2022, qui entend renforcer l'investissement privé au Maroc. Elle se fixe en ce sens des objectifs particulièrement ambitieux : 550 Mds MAD d'investissements privés et 500 000 emplois créés à horizon 2026.

Pour mémoire, la Charte de l'Investissement repose sur trois leviers : (i) les dispositifs de soutien à l'investissement ajusté en fonction de critères politiques, territoriaux et sociaux (genre, durabilité, contenu local, etc.) ; (ii) l'amélioration du climat des affaires avec un accent mis sur l'accès au foncier ; (iii) une gouvernance unifiée et territorialisée de l'investissement autour d'un ministère dédié rattaché à la chefferie du gouvernement.

Marchés financiers : l'ONEE annonce deux opérations de titrisation pour financer ses investissements

L'Autorité marocaine des marchés de capitaux (AMMC) a autorisé, le 21 janvier, deux opérations de titrisation, lancées par l'ONEE, pour un montant total de 2 Mds MAD (environ 200 M EUR). Ces fonds permettront de couvrir 80 % du besoin de financement lié au projet de construction de la centrale électrique à gaz naturel d'Al-Wahda, comprenant deux unités de production d'une capacité de 495 MW chacune. La période de souscription s'étend du 30 janvier au 2 février et l'émission des obligations est prévue le 6 février 2025.

Ces opérations de titrisation, après 1,6 Md MAD en 2022 et 2,1 Mds en 2023, ont pour vocation de financer le besoin de trésorerie de l'ONEE, mais aussi d'accompagner ses investissements stratégiques qui sont amenés à monter en charge au regard des objectifs de transition énergétique et de lutte contre le stress hydrique.

Grands projets, environnement, industries

Infrastructures : plus d'1,4 Md MAD investi dans le futur port sec d'Agadir

Un protocole d'accord pour la réalisation du port sec Agadir Atlantic Hub a été signé le 20 janvier 2025, lors d'une cérémonie présidée par le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch. Situé sur 100 hectares dans la zone d'accélération industrielle de Drarga, ce projet représente un investissement de 1,4 Md MAD (environ 135 M EUR) et devrait créer 10 000 emplois directs et indirects. Le port sec comprendra des zones de stockage et de conditionnement, un espace pour conteneurs vides et pleins, ainsi qu'une zone dédiée aux services administratifs et douaniers. Il vise à désengorger les ports maritimes en offrant une infrastructure logistique intérieure dotée de toutes les fonctionnalités portuaires, sans accès direct à la mer. Les travaux d'aménagement, prévus sur 12 mois, permettront une mise en service partielle début 2026, avec une première phase opérationnelle sur 50 hectares.

Energie : signature d'un accord d'interconnexion électrique entre le Maroc et la Mauritanie

Un mémorandum d'entente a été signé entre la Ministre marocaine de la Transition énergétique et du Développement durable, Leila Benali, et son homologue mauritanien, Mohamed Malainine Ould Khaled, le 23 janvier 2025. Cet accord a pour but de consolider la collaboration entre les deux Etats dans les domaines de l'électricité et des énergies renouvelables. Il prévoit, dans un premier temps, de mener des études de faisabilité sur l'interconnexion électrique entre les deux pays, et à terme, d'harmoniser les normes électriques, d'électrifier les zones rurales marocaines et mauritaniennes, ainsi que de construire une liaison électrique pour favoriser les échanges d'énergie décarboné. Ce projet répond à la volonté du pays de devenir un pont énergétique entre l'Europe et l'Afrique, qui se matérialise par un investissement de plus de 27 Mds MAD (près de 2,6 Mds EUR) pour renforcer son réseau dans les prochaines années.

Industries culturelles et créatives: lancement d'un appel à candidatures « Video Game Incubator » au profit des startups marocaines dans le gaming

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication du Maroc, en partenariat avec l'Ambassade de France, a lancé le 20 janvier 2025 un appel à candidature pour le programme d'incubation "Video Game Incubator". Ce programme est destiné aux entreprises marocaines de production de jeux vidéo souhaitant bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il vise à aider les entrepreneurs du secteur à structurer, développer et pérenniser leurs entreprises, tout en renforçant les compétences des startups et en créant des synergies au sein de l'écosystème du gaming. Les participants auront l'occasion de suivre un programme spécialisé, encadré par des experts internationaux reconnus, incluant des modules de formation adaptés à leurs besoins. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une déclaration d'intention signée fin octobre 2024 devant les deux Chefs d'Etat marocain et français, visant à soutenir et structurer l'écosystème de l'industrie culturelle et créative du jeu vidéo au Maroc.

Innovation : l'UM6P et STATION F s'allient pour accompagner les startups intéressées par le marché africain

L'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et STATION F ont annoncé, le 29 janvier, le lancement du programme d'accélération NextAfrica, qui vise à accompagner des startups souhaitant se développer sur le marché africain, en particulier dans la Greentech et Healthtech. L'UM6P bénéficiera ainsi d'un espace dédié sur le campus de STATION F à Paris, plus grand incubateur de startups au monde (plus de 1000 startups et 30 programmes d'accompagnement).

Automobile: le groupe Renault va implanter son centre de R&D à Tanger

Le Groupe Renault prévoit d'ouvrir son premier centre de Recherche et Développement (R&D) à Tanger, à proximité de son usine de Meloussa située près du port Tanger Med. Ce centre, qui emploiera environ une centaine de techniciens et d'ingénieurs, devrait être opérationnel dès le début de l'année 2025. Il servira l'ensemble des entités de Renault à l'échelle mondiale, dans la lignée de la création récente de Renault Digital Maroc, une filiale dédiée au développement et à la maintenance de produits numériques pour les différents métiers du groupe et ses clients internationaux. Le Maroc représente le dixième marché mondial pour Renault et le deuxième pays en termes de capacité de production, après la France. Les deux usines marocaines de Renault ont produit plus de 413 000 véhicules en 2024, un record de production, et emploient au total plus de 12 000 salariés.

Bailleurs, Coopération internationale

BERD : le Maroc, deuxième partenaire de la banque dans la région Méditerranée méridionale et orientale avec 530 M EUR de financements en 2024

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a annoncé, le 16 janvier, avoir engagé plus de 2,4 Mds EUR dans la région Méditerranée méridionale et orientale (SEMED) sur l'année 2024, dont 530 M EUR au Maroc (soit près du quart du total). Le Maroc est ainsi le deuxième partenaire de la BERD dans la région, après l'Égypte qui totalise près de 1,5 Md EUR de financements accordés. La majorité des projets financés au Maroc ont pour vocation d'accompagner la transition verte de l'économie marocaine. A titre d'exemple, la BERD a récemment approuvé un prêt de 200 M EUR au groupe OCP pour financer la construction de deux unités de dessalement dans le cadre de son programme d'investissements verts (12 Mds USD sur 2023-2027).

BERD : accord de financement avec la BMCI dans le cadre de la ligne « GEF III » pour faciliter la décarbonation des entreprises

Lors de la deuxième édition du Sustainable Finance Forum organisé par la BMCI, la BERD et la filiale du groupe BNP Paribas, ont signé un accord relatif à la ligne de financement « GEF III » pour un montant de 35 M EUR, qui sera complétée par la ligne MIDGEFF pour 30 M EUR. Cette opération permettra à la BMCI d'accompagner les investissements réalisés par les entreprises marocaines, en particulier les TPME, dans leurs efforts de décarbonation (énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion de la ressource en eau, etc.).

Indicateurs macroéconomiques 2023

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale (7/24)	3,4 %	6,1 %	13 %	0,6 %	4,3 %	69,5 % (PIB base 2014)
FMI (4/24)	3 %	6,1 %	13 %	1,5 %	4,4 %	70,6 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib (3/24)	3 %	6,1 %	-	0,6 %	4,4 %	-
Haut-Commissariat au Plan (01/24)	2,9 %	6,1 %	13 %	-	4,7 %	72 % (PIB base 2014)

Prévisions macroéconomiques 2024

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale	2,9 %	3,8 %	-	1,5 %	4,4 %	70 % (PIB base 2014)
FMI	2,6 %	2,1 %	13 %	1,5 %	4,3 %	69,1 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib	2,6 %	1,1 %	-	1 %	4,5 %	-
Haut-Commissariat au Plan	3,0 %	0,9 %	-	-	4,0 %	72,4 % (PIB base 2014)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr